

Perspectives de l'économie mondiale du FMI :

« Une croissance trop faible depuis trop longtemps »

Le FMI a publié le mardi 12 avril ses perspectives économiques mondiales (PEM) dans lesquelles il souligne la fragilité de l'économie mondiale : « la reprise de l'économie mondiale se poursuit, mais elle est toujours plus lente et de plus en plus fragile ». Pour Maurice Obstfeld, Conseiller économique et Directeur du département des études du FMI « Moins de croissance, cela signifie moins de droit à l'erreur » et il ajoute, « une croissance anémique persistante laisse des séquelles, qui ont pour effet de ralentir la croissance potentielle, et, du même coup, la demande et les investissements ». Dans les Pays avancés, selon les projections du FMI la croissance devrait atteindre 1,9 % en 2016 et 2 % en 2017. Aux États-Unis, la croissance devrait s'établir à 2,4 % en 2016 et suivre une progression modérée en 2017. Dans la zone Euro, le FMI prévoit une croissance de 1,5 % cette année et de 1,6 % en 2017, soit une baisse respectivement de 0,2 % et de 0,1 % par rapport aux précédentes perspectives de l'économie mondiale établies pour 2016. Au Japon, la baisse conjuguée de la croissance, et de la consommation privée génèrent un affaiblissement du taux de croissance attendue avec 0,5 % en 2016 et -0,1 % en 2017

Perspectives de l'économie mondiale : <http://www.imf.org/external/ns/loe/cs.aspx?id=3>

Présentation des PEM dans le Bulletin du FMI : <http://www.imf.org/external/French/pubs/ft/survey/so/2016/NEW041216AF.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Banque de France

Rue de la Banque N° 24 - Mai 2016 : Les chocs de demande étrangère se répercutent-ils sur les ventes des entreprises en France ?

Une interaction est observée entre les exportations des entreprises et leurs ventes sur le marché national. Des estimations réalisées à partir de données d'entreprises françaises montrent qu'une hausse (respectivement une baisse) de 10 % des exportations de ces entreprises engendre, la même année, une progression (respectivement une réduction) de leurs ventes en France comprise entre 1 % et 3 %. Cette forte interaction entre les ventes des entreprises sur leurs différents marchés peut résulter de contraintes de financement à court terme qui rendent les entreprises plus sensibles à leur environnement international. Pendant la crise, la forte contraction de la demande enregistrée sur certains marchés de la zone euro a pu affecter l'activité des entreprises françaises sur le marché national, notamment les plus fragiles.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/RDB-24-Choc.pdf

Union européenne

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,2 % en mars 2016, en baisse par rapport au taux de 10,4 % enregistré en février 2016 et à celui de 11,2 % de mars 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,8 % en mars 2016, en baisse par rapport au taux de 8,9 % de février 2016 et à celui de 9,7 % de mars 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 en 7 ans, depuis avril 2009. Eurostat estime qu'en mars 2016, 21,419 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,437 millions dans la zone euro. Par rapport à février 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 250 000 dans l'UE28 et de 226 000 dans la zone euro. Comparé à mars 2015, le chômage a baissé de 2,091 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,477 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en mars 2016 ont été enregistrés en République tchèque (4,1 %) ainsi qu'en Allemagne (4,2 %). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,4 % en janvier 2016) et en Espagne (20,4 %).

Publications au Journal officiel

Décret n° 2016-499 du 22 avril 2016 portant publication de la convention du Conseil de l'Europe du 16 mai 2005 relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (ensemble une annexe), signée par la France à Strasbourg le 23 mars 2011

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032447119&categorieLien=id>

Décret n° 2016-459 du 13 avril 2016 portant publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des États de la Caraïbe définissant les modalités de participation de la région Martinique à l'Association des États de la Caraïbe, en tant que membre associé, signé à Carbet, Martinique, le 11 avril 2014, de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des États de la Caraïbe définissant les modalités de participation de la région Guadeloupe à l'Association des États de la Caraïbe, en tant que membre associé, signé à Basse-Terre, Guadeloupe, le 14 avril 2014, du protocole modifiant l'accord signé à Mexico le 24 mai 1996 entre le Gouvernement de la République française et l'Association des États de la Caraïbe définissant les modalités de la participation de la République française à l'Association des États de la Caraïbe en tant que membre associé au titre de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, signé à Port-d'Espagne, République de Trinité-et-Tobago, le 16 avril 2014

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032401874&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes cumulées de billets en 2015

Au cours de l'année 2015, 114 millions de billets euros ont été émis à La Réunion, et 109 millions ont été retirés de la circulation, ce qui représente par différence une émission nette de 5,0 millions de billets (+22 % par rapport à 2014) soit une valeur totale de 263 millions d'euros, toutes coupures confondues.

A la fin de l'année 2015, l'émission nette cumulée de billets depuis l'origine de la mise en circulation de l'euro (1^{er} janvier 2002) atteint ainsi 67,6 millions de coupures pour une valeur cumulée théorique des billets en circulation dans le département de 3,8 milliards d'euros. Il convient néanmoins de préciser que ces billets ne sont pas tous en circulation dans le département. En effet, aux émissions nettes comptabilisées par l'Institut d'émission viennent s'ajouter ou doivent être retranchés les billets « importés » ou « exportés », à l'occasion des mouvements de voyageurs entre les pays de la zone Euro et La Réunion.

La BCE met fin à la production et à l'émission du billet de 500 euros

La BCE a décidé de mettre fin à la production des billets de 500 euros et à leur émission à la fin de l'année 2018. Cette décision est liée à une volonté de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

La coupure de 500 euros sera donc exclue du programme de renouvellement de la gamme de billets, dite « série Europe ». Pour mémoire, la coupure de 5 euros a été renouvelée fin 2013, celle de 10 euros fin 2014 et celle de 20 euros fin 2015. Les billets de 500 euros actuellement en circulation garderont cours légal et pourront par conséquent continuer à être utilisés comme moyen de paiement et être échangés auprès des banques centrales nationales (l'IEDOM pour les DOM) sans limite de temps.

A La Réunion, la circulation de billets de 500 euros est estimée à 750 000 coupures (1,1 % du nombre total de billets en circulation), pour une valeur de 375 Millions d'euros (9,8 % de la valeur totale de billets en circulation).

A noter qu'en France, la circulation nette de billets de 500 euros y est négative, c'est-à-dire que davantage de billets de cette dénomination ont été retirés de la circulation qu'émis.

Publication de ratios sectoriels à La Réunion

L'IEDOM élabore des fascicules de ratios sectoriels, donnant, pour chaque ensemble d'entreprises exerçant la même activité une série de 30 ratios économiques et financiers regroupés par thèmes (activité, structure d'exploitation, capacité bénéficiaire, répartition des revenus et autonomie financière) pour les années 2013 et 2014. Ces ratios sont calculés à partir d'un échantillon représentatif d'entreprises ayant au moins deux bilans consécutifs saisis dans le Fichier des entreprises de la Banque de France (FIBEN).

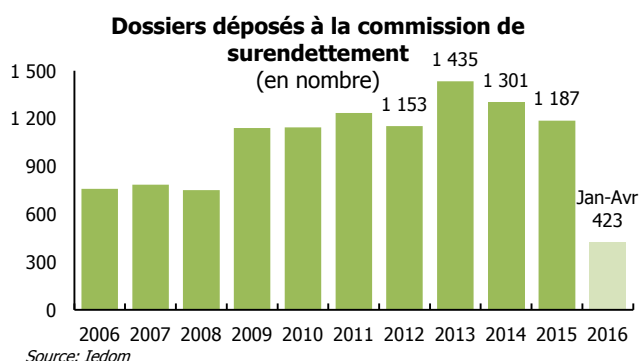
Les ratios sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).

Publication de l'Observatoire des tarifs bancaires Outre-mer (mai 2016)

Selon le dernier Observatoire sur les tarifs bancaires, sur les six derniers mois, 10 tarifs sur 17 ont diminué ou sont restés stables (dont 4 demeurent gratuits) à La Réunion. Les frais de tenue de compte et les frais de cartes de paiement ont progressé. En revanche, les frais de retrait dans un DAB d'un autre établissement ainsi que les frais d'alerte SMS ont légèrement baissé. Par rapport à la France métropolitaine, tous les tarifs de l'échantillon sont inférieurs à La Réunion. Deux tarifs y sont même gratuits alors qu'ils sont payants en métropole (mise en place d'un prélèvement et abonnement internet).

La publication est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

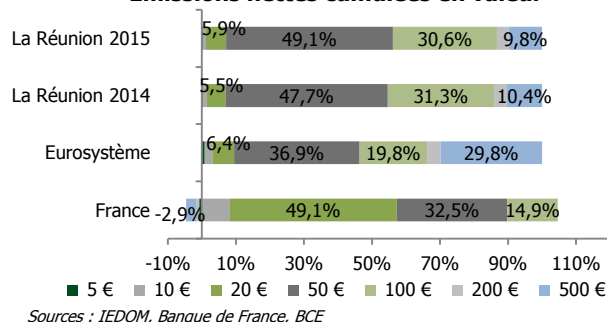
Forte hausse du nombre de dossiers de surendettement en ce début d'année



Depuis le début de l'année 2016, le nombre de dossiers déposés devant la Commission de surendettement progresse fortement. Ainsi, 423 dossiers ont été déposés à fin avril 2016 contre 364 en 2015 sur la même période, soit une hausse de 16,2 %.

En 2015, 1 187 dossiers ont été déposés devant la commission de surendettement, soit une baisse de 8,8 % par rapport à 2014 après -9,3 % en 2014. Ces deux baisses successives font suite à une forte progression en 2013 (+24,5 %) et peuvent s'expliquer par un recours « plus normal » au surendettement, après les effets de la crise économique à La Réunion.

Émissions nettes cumulées en valeur



BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Prix (Insee, base 2015)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Avril 2016	100,2	+0,9 %	+0,3 %
	IPC France entière		100,1	+0,1 %	-0,2 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Avril 2016	27 053	+5,4 %	+3,7 %
	Cumul (milliers d'euros)		100 136	-	+3,0 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	Mars 2016	395,0	+10,4 %	+1,2 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul mars	1 110,3	-	+3,1 %
	Exportations (millions d'euros)	Mars 2016	28,9	-30,4 %	-0,8 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul mars	88,9	-	+39,7 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Mars 2016	136 760	-1,3 %	+0,9 %

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Mars 2016	157 487	+28,7 %	+1,3 %
	Cumul	Cumul Mars	501 019	-	+1,3 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	4 ^e trimestre 2015	324 800	+35,1 %	+14,4 %
	Cumul	Cumul décembre	1 025 100	-	+11,0 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	Mars 2016	3 930	-	+3,3 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Mars 2016	60,1	-	-9,6 %
	Effectifs salariés du BTP	Mars 2016	16 483	+1,5 %	+2,9 %

L'emploi augmente et le chômage recule en 2015

En 2015, 86 800 personnes sont au chômage à La Réunion, soit 7 400 de moins qu'en 2014. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail s'élève à 24,6 % de la population active, en baisse de 2,2 points en un an. Cette baisse concerne principalement les hommes. La Réunion reste toutefois le département le plus touché par le chômage. Au-delà de la définition stricte du chômage, 58 200 personnes sont inactives mais souhaitent travailler.

Par ailleurs, le taux d'emploi des Réunionnais en âge de travailler augmente de 1,2 point et atteint 47,1 %. Il reste largement inférieur à celui de la France hors DOM (64,3 %).

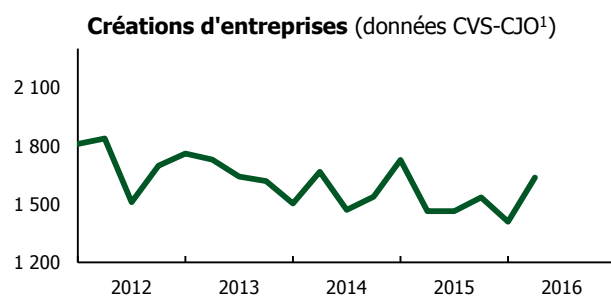
La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Hausse des créations d'entreprises au 1^{er} trimestre 2016

Les créations d'entreprises repartent à la hausse avec +16,2 % (données CVS-CJO¹) au premier trimestre 2016 par rapport au dernier trimestre 2015. Cette hausse concerne tous les secteurs d'activité, en particuliers les services et le commerce où la progression est la forte : Ces deux secteurs générant plus de huit créations sur dix.

Toutes les formes juridiques et plus particulièrement les entreprises individuelles sont concernées par cette augmentation. En France entière, le nombre de nouvelles entreprises s'inscrit également en hausse (+5,4 %)

L'étude est disponible sur le [site de l'Insee](#).



¹ Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables
Source : Insee - Sirene

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal	0,00%	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	16/03/2016
	-0,40%	16/03/2016

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)				
(Hors besoins professionnels) :	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
Autres cas :	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%	0,50%

* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Janvier	Février	Mars	Avril	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,2280%	-0,2270%	-0,3030%	-0,3330%	-0,3440%	-0,2510%	-0,1410%	-0,0120%

Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)

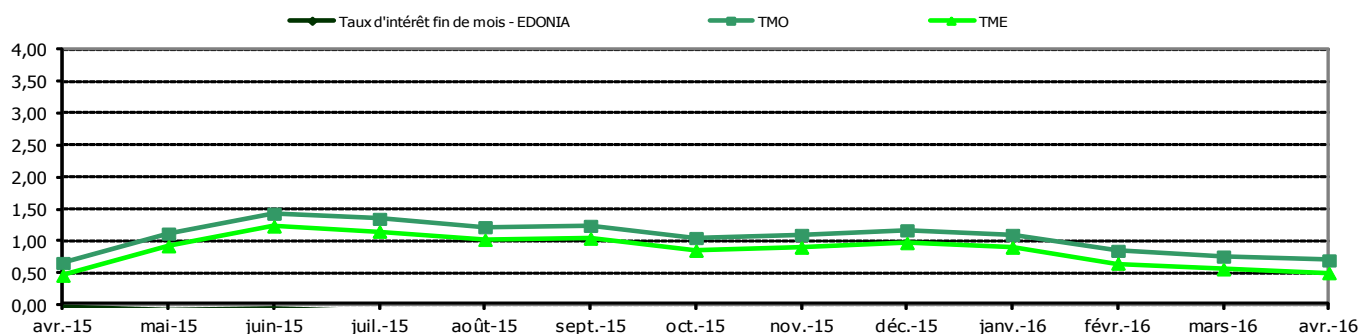
Janvier	Février	Mars	Avril	Janvier	Février	Mars	Avril
0,90%	0,65%	0,56%	0,50%	1,10%	0,85%	0,76%	0,70%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,05%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,17%
Prêts à taux variable	3,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,92%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,33%
Autres prêts		Découverts en compte	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,05%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,73%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,20%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,63%	Découverts en compte	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

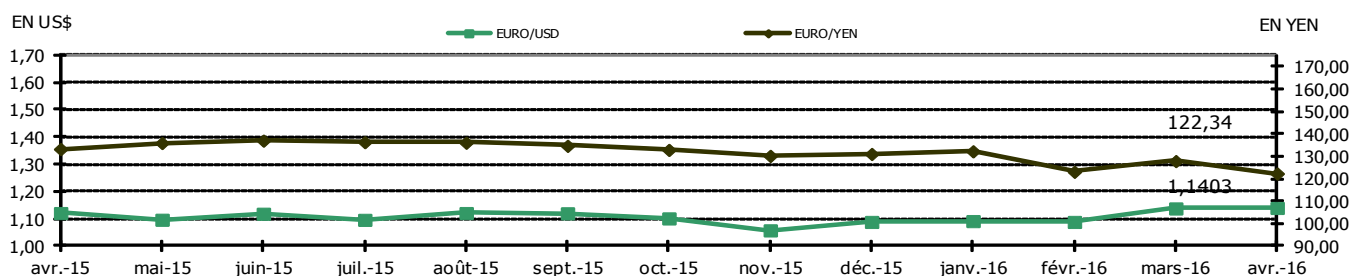
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (États-Unis)	1,1403	EURO/ZAR (Afrique du Sud)	16,1567	EURO/SRD (Surinam)	6,5282
EURO/JPY (Japon)	122,3400	EURO/BWP (Botswana)	12,1379	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0507
EURO/CAD (Canada)	1,4286	EURO/SCR (Seychelles)	15,6183	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,463
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7803	EURO/MUR (Maurice)	40,0391	EURO/BBD (La Barbade)	2,2879
EURO/SGD (Singapour)	1,5311	EURO/BRL (Brésil)	3,9738	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,4805
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,8466	EURO/VEF (Vénézuéla)	11,4254	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3669,0175	EURO/XCD (Dominique)	3,0887	EURO/FC (Comores)	491,96775

Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : Thierry BELTRAND

Éditeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint-Denis

Achévé d'imprimer le 18 mai 2016 - Dépôt légal : mai 2016 - ISSN 1240-3857